

Collectivité de VILLECERF

Conseillers afférents au conseil municipal : 15

Conseillers en exercice : 13

Conseillers qui ont pris part à la délibération : 13 (8 présents et 5 pouvoirs)

Date de la convocation du conseil municipal : 25 mars 2025

Date d'affichage : 25 mars 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 mars, à 18h30

Le conseil municipal de la commune de Villecerf dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de François DEYSSON, maire.

Présents : François DEYSSON ; Jacques ILLIEN ; Mélanie LAMOTTE ; Patrick REBEYROL ; Claude LAZARO ; Franck ÉTANCELIN ; Nadia LEFAY ; Emmanuel CENDRIER ;

Pouvoirs excusés : Louis de ROYS donne pouvoir à François DEYSSON ; Jean-Paul LENFANT donne pouvoir à Claude LAZARO ; Antonio TAPADAS donne pouvoir à Patrick REBEYROL ; Carlos VALERO donne pouvoir à Emmanuel CENDRIER ; Fabien HERREMAN donne pouvoir à Jacques ILLIEN

Absents :

Secrétaire de séance : Jacques ILLIEN été élu secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION 7.1/2025-011

OBJET : BUDGET COMMUNAL - Adoption du compte administratif 2024

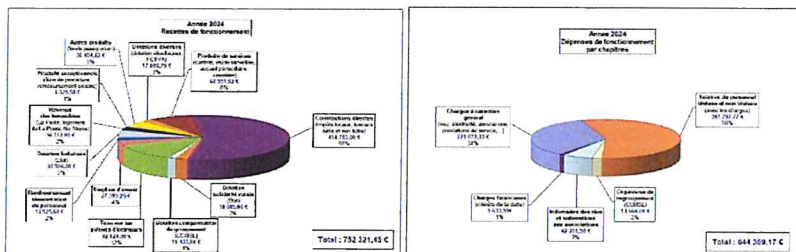
Jacques ILLIEN présente le compte administratif de la commune qui se décompose comme suit :

- **Recettes de fonctionnement** : 752 321,45 €
- **Dépenses de fonctionnement** : 644 369,17 €
 - Soit un excédent de 107 952,28 €
- **Recettes d'investissement** : 369 611,58 €
- **Dépenses d'investissement** : 444 051,60 €
 - Soit un déficit de 74 440,02 €

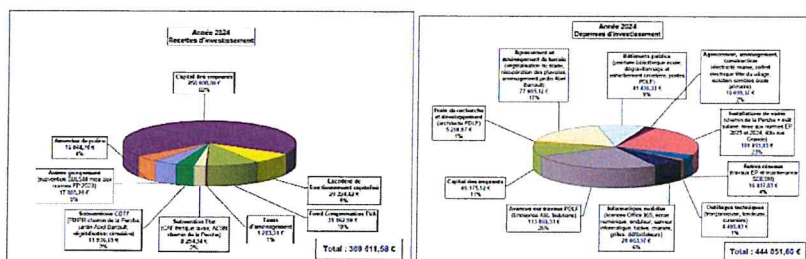
Le résultat net de l'exercice 2024 s'élève ainsi à 33 512,26 €.

La répartition des recettes-dépenses, pour l'année 2024, se décompose comme suit :

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



Le maire se retire au moment du vote du compte administratif 2024, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, sous la présidence de Jacques ILLIEN, approuve et vote, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le compte administratif de la commune de VILLECERF, présenté par le maire, pour l'année 2024.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait certifié conforme, à Villecerf, le 31 mars 2025,

Acte rendu exécutoire après publication, le 1^{er} avril 2025.

Le maire, François DEYSSON